

5^{XII} / 1900 49

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 4893135

Objet:

A M^{me} Van Camp

189 Rue Pellier

S/

Annexe

Expédié le 5^{XII} / 1900

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, des tableaux

qui font l'objet de votre lettre du 24 novembre écoulé.

Ces ouvrages que nous tenons, Madame, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, N^o 9, contre la remise d'un récépissé.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

7

non

3

REPERTOIRE
 No 9 de 1900.
 4893/35.

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous soumettre
 un Habes d'un grand beauté
 représentant la Brinche Tamille.
 Ayant pris l'habitude de
 travailler pendant une
 grande partie de l'année
 j'ai résolu de réaliser
 cette valeur impredue
 et je vous prie de me
 faire savoir si le Musée
 de Bruxelles serait disposé
 à en faire éventuellement
 l'acquisition.

Je joins un portrait d'homme
et un tableau représentant
une scène biblique.

Ayant fini mon départ au
six de novembre je serais reconnaissant
au Comité de me faire connaître
ses intentions avant cette
époque.

Recevez, Messieurs, l'expression
de mes sentiments distingués.

M^{rs}
A. van Camp

Paul Belliard 182 (ancien 170.
Bruxelles 24 novembre 1900.

4893135

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, les tableaux intitulés *1 gothique, 1 fortuit, et un
autre tableau*
par.....

Bruxelles, le *7* Décembre 1900
Pour M.^{me} Vancamp

Desvert Charles